Le VOTE du BUDGET

AU SÉNAT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La disjonction de l'article 25 est adoptée par 210 voix contre 71.

L'article 59 bis (achat de matériel de chemins de fer) est renvoyé à la commission. On arrive à l'article 116 (commission chargée de la création du monopole des pétroles), dont la commission demande la disjonction.

M. Reboul insiste pour l'adoption.

M. Lamoureux promet de s'efforcer une fois de plus de réaliser l'accord par une transaction, lors d'une prochaine navette : « La Chambre, dit-il, a voté notamment le texte réduisant de 5 % les dépenses de l'Etat; le Sénat, lui aussi, devra faire une concession à son tour. »

Au nom du groupe de l'Union républicaine, **M. de la Grange** adjure le gouvernement d'écarter de la loi des finances une mesure dont M. Roy a montré les dangers.

M. Daladier intervient pour dire que le gouvernement recherchera une transaction entre les deux solutions et posera ensuite la question de confiance. La disjonction est prononcée.

Péréquation des pensions, marchés de guerre, H.B.M.

Le Sénat adopte à l'article 118 (pourcentage de majoration des pensions) le texte de sa commission qui fixe au premier octobre le point de départ de la deuxième tranche de péréquation.

Le ministre dit que la Chambre maintiendra la date du premier juillet, et **M. Régnier** lui répond que, s'il peut obtenir des recettes nouvelles, on pourra transiger.

Un amendement de MM. **Voilin** et **Babaud-Lacroze** substituant un jury national aux jurys régionaux dans l'article 126 (révisions des marchés de guerre) est voté à mains levées.

Le Sénat renvoie à la commission d'administration générale l'article 128, qui ouvre des subventions pour les habitations à bon marché.

Un amendement de **M. Lesaché** tendant à limiter les décaissements mensuels du Trésor à ses disponibilités est adjoint et renvoyé à la commission.

Séance suspendue.

Les achats de matériels de chemin de fer

Cette suspension permet à M. Paganon de soumettre à la commission de nouvelles propositions sur les articles relatifs aux achats de matériels de chemin de fer.

Après lecture du texte transactionnel proposé par la commission, d'accord avec le gouvernement, **M. Valadier**, rapporteur spécial, invite le Sénat à s'y rallier. « Grâce à cet accord, dit-il, on n'aura plus à craindre de payer deux fois, comme on l'a dit à tort, le prix du matériel. »

Le nouvel article est adopté.

L'article 59 bis est adopté avec le chiffre de 5.307 millions.

L'équilibre budgétaire

Après le vote du Sénat, le budget se présente comme suit :

Montant des crédits ouverts, 50 milliards 437.869.904 francs. Economies à réaliser : 1.216.000.000 francs.

Montant réel des crédits : 49 milliards 221.869.904 francs.

Recettes : 45.645.851.509 francs.

Déficit : 3.576.018.395 francs, chiffre inférieur de 235.300.838 francs au chiffre du déficit de la Chambre.

Les articles réservés sont adoptés.

Le vote de l'ensemble

L'ensemble du projet de loi est adopté au scrutin public par 246 voix contre 3 sur 249 votants. Le Sénat décide de suspendre sa séance jusqu'à 22 h. 30. Séance suspendue à 18 h. 30.

A LA CHAMBRE

Les chiffres rectifiés du scrutin

C'est par 368 voix contre 100 (chiffres rectifiés) que la Chambre a voté, la nuit de mardi à mercredi, l'ensemble du budget : Voici le tableau du scrutin de premier chiffre représente ceux qui ont voté pour ; le deuxième ceux qui ont voté contre ; le troisième les abstenus et le quatrième les absents par congé) :

Indépendants : ont voté pour, 2 ; ont voté contre, 9 ; astenus, 3 ; absents par congé, 1.

Groupe républicain et social : rien, 2, 15, rien.

Action économique sociale et paysanne : 1, 3, 3, rien.

Fédération républicaine: rien, 25, 13, 1.

Centre républicain : rien, 7, 25, 1.

Républicains de gauche : 5, rien, 24, rien.

Démocrates populaires : 15, rien, 1, rien.

Républicains du centre : 6, rien, rien, rien.

Indépendants de gauche : 12, rien, 7, 3.

Gauche radicale : 20, rien, 23, 5.

Radicaux et radicaux-socialistes : 156, rien, rien, 4.

Gauche indépendante : 12, 3, rien, rien.

Républicains-socialistes : 13, rien, rien, 2.

Socialistes français : 12, rien, rien, rien.

Socialistes : 99, 29, 2, rien.

Unité ouvrière : rien, 9, rien, rien.

Communistes : rien, 10, rien, rien.

Isolés : 15, 3, 13, rien.

Totaux : 368, 100, 128, 17.

Le vote de nos députés

Voici le vote des députés de notre région :

NORD. — Ont voté **pour** : MM. **Deudon, Lacourt**. Ont voté **contre** : MM. **Lagrange, Camier, Devèze, Ramette, Parmentier, René Faure, Salengro, Coutel, Bracke, Dupré**. Se sont abstenus : MM. **Deligne, Delsart, Maurice Vincent, Plichon, Nicolle, Des Rotours, Desprez-Potié**.

PAS-DE-CALAIS. — Ont voté **pour** : MM. **Louart, Maës, Evrard, Beltrémieux, Léon Vincent**. Ont voté **contre** : MM. **Abrami et de Saint-Just**. Se sont abstenus : MM. **de Diesbach, Tailliandier, Canda, Appourchaux, Bacquet, Delesalle, Tillie et Salmon**.

AISNE. — Ont voté **pour** : MM. **Guernut, Lengrand, Tricoteaux, Hauet**. A voté **contre** : **M. Monnet**. Se sont abstenus : MM. **Billart de Verneuil, Blériot**.

SOMME. — Ont voté **pour** : MM. **Lecointe, Lallemant, Lebel, Tonnelier et Basquin**. Se sont abstenus : MM. **Delabie et Coache**.

UN GENDARME TUÉ PAR UN BANDIT LA NUIT, A ATH

L'assassin s'est enfui et il n'a pu être rejoint

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Mercredi, à une heure du matin, une patrouille de gendarmes, circulait dans la ville d'Ath, lorsqu'elle entendit des appels « au voleur ». Le gendarme Blicki se dirigea en courant dans la direction d'où provenaient les cris. Arrivé place Verte, il surprit un jeune individu qui prenait la fuite. Le gendarme s'élança aux trousses du malfaiteur. Sur le point d'être rejoint, celui-ci se retourna brusquement et déchargea plusieurs coups de revolver dans la direction du gendarme qui, blessé, s'écroula sur le sol. Il avait été frappé d'une balle dans la région du cœur.

Tandis qu'on relevait la victime, d'autres gendarmes continuaient la chasse, mais en vain.

Le gendarme Blicki expira peu après. Il était âgé de 31 ans et était père de deux enfants.

On ne possède qu'un signalement assez vague du bandit. Des battues faites dans tous les bois des environs n'ont donné aucun résultat.

La gendarmerie continue à cerner les bois environnants.

D'autre part, le signalement du bandit a été transmis aux postes-frontières et aux gendarmeries tant belges que françaises.

Le Parquet de Tournai s'est rendu, hier après-midi, sur les lieux.

Un grand Concours de Veaux gras a eu lieu hier à Lumbres

Les organisateur du grand concours de veaux gras, a LUMBRES, entourant M. Canonne, maire et président du Comité

Organisé hier, pour la 3e fois, le grand concours de veaux gras de *Lumbres*, a connu un succès grandissant. Dès 9 h., la place du marché était pleine de monde et nombreux furent les acheteurs venus de tous les points de notre région.

Sur les lieux, on remarquait les membres du Comité d'organisation : MM. Jean Canonne, maire, président ; Jules Leriche, vice-président ; François Cousin, trésorier et Ernest Bée, secrétaire, ainsi que MM. Paul Caron, Hilaire Flament, Alfred Hennuyer, Adolphe Milon, Louis Ollieuf, commissaires.

Cent vingt-neuf sujets, la plupart de choix, furent présentés au jury, composé de MM. Renaud, boucher à *Watten* ; Alexandre, boucher, à *Fauquembergues*; Labitte, boucher à *Fruges*.

LE PALMARES

Voici le classement des nombreux veaux primés : Prix d'honneur M. Leroy, à **Dohem**, 175 francs ; 1er prix M. Dupuis, à **Delettes**, 180 francs ; 2e prix, M. Deneuville-Saint-Maxent, à **Acquin** 125 fr.; 3e M. Baillon-Lozinzuez, à **Cléty**, 100 fr.; 4e M. Lefebvre Adolphe, à **Delette**, 85 fr ; 5e M. Tillette Paul, à **Acquin**, 70 fr ; 6e M. Deneuville-Caron, à **Acquin**, 60 francs ; 7e M. Hochart Marcel, à **Lumbres**, 50 fr. ; 8e M. Lardeur-Caron, à **Rémilly**, 45 fr. ; 9e M. Baclet Nestor, à Avioult, 45 fr. ; 10e, M. Leroy-Dègremont, à Dohem, 40 fr. ; 11e, M. Demincq Paul, à **Bientques**, 40 fr. ; 12e M. Delvant-Vétu, à **Delettes**, 30 fr. ; 13e, M. Caron-Dubois, à **Maisnil** 25 fr. ; 14e M. Barrois-Edidard, à **Bientques**, 20 fr.; 15e M. Denuncq-Bonnière, à **Delettes**, 15 fr.

Mentions honorables. — MM. Roche-Alloy, à **Pihem** ; 2e Caron Paul, à **Lumbres** ; 3e Denuncq Emile, à **Bientques** ; 4e Boulet Maxime, à **Rémilly** ; 5e Paul Caron, à **Eperlecques**.

Prix pour races diverses. — 1er M. Montagne-Lay, à **Journy** ; 2e Bailly Felix, à **Wavrans-sur-l'Aa** ; 3e Nicolle Lucien, à Elnes.

Mention honorable. — M. Azelart Ernest, à **Wavrans**.

La lecture de ce palmarès et la distribution des prix eurent lieu à l'emplacement du concours ; puis les animaux exposés furent mis en vente, au cours d'un marché qui fut à vrai dire très calme.

Parmi les sujets primés, le prix d'honneur a été vendu 14 fr. le kilo à M. Ducrocq-Bourgois, boucher, à **Lumbres**. Le premier prix à 10 fr. 75, à M. Gauchez Fernand, à **Tilques** ; le deuxième prix, 9 fr. 75, à M. Brisbourg, à **Thérouanne** ; le troisième prix, 8 fr. 50, au **même**.

Pour les sujets non primés, les prix oscillèrent entre 6 et 7 francs le kilo. Lire la suite sous notre rubrique « Cours et Marchés ».

Enfin, à 13 h. 30, un grand banquet fut servi à l'Hôtel de la Gare.

LA CHASSE AU RENARD A ABLAIN SAINT-NAZAIRE

Il n'est plus personne dans la région de l'Artois qui ne connaisse maintenant M Lherbier Paul, dépositaire de notre journal pour les deux localités importantes de **Souchez** et **d'Ablain-Saint-Nazaire**, et, en même temps, destructeur acharné de bêtes nuisibles des bois : renards, blaireaux, fouines, etc... C'est que M Lherbier Paul est, en même temps que dépositaire de journaux, garde-chasse occasionnel pour divers propriétaires, et, bien que ne jouissant que de loisirs assez rares, il ne se passe pas de saison sans qu'il ne fasse des captures intéressantes. Certes, les chasseurs des environs doivent être satisfaits de voir M. Lherbier travailler de la sorte, car l'on sait les ravages considérables causés dans les chasses par les renards et blaireaux.

Il y avait longtemps que M. Lherbier Paul m'avait demandé de l'accompagner, dès qu'il connaîtrait un refuge de renards afin d'assister sur place à leur capture ; aussi, lundi, vers 14 h., je ne fus pas trop surpris de le voir venir me proposer de l'accompagner dans le « Bois de Berthonval », où il était à peu près certain de trouver une femelle de renard, qu'il pourchassait depuis plusieurs jours.

Dans le bois de Berthonval

Le « Bois de Berthonval » se trouve à cheval sur les territoires de Carency et de Mont Saint-Eloi, et il a acquis une grande notoriété au cours de la guerre au moment où les tranchées françaises se trouvaient devant l'école d'agriculture du même nom.

Avisant une galerie assez large, M. Lherbier y fit descendre son fameux fox-terrier, le célèbre « Boby », dont nous avons déjà parlé ; mais celui-ci, après une rapide incursion, remonta au jour sans laisser paraître aucun émoi. Rien à faire ici, déclara le garde, un peu déconcerté ; puis, après quelques instants de réflexion, il se dirigea vers un abri de guerre à moitié éboulé vers l'entrée du bois : là aussi, il fit descendre Boby, mais ce dernier se mit bientôt à aboyer furieusement, après être descendu de plus d'un mètre dans la terre.

Vivement, M. Lherbier rappela Boby, puis, aidé de son fils, il ferma les ouvertures de l'abri et tous deux se mirent à creuser une tranchée à l'endroit indiqué par le fox-terrier. Ce dernier ne les quittait pas un instant et grattait aussi furieusement la terre ; le travail fut long et pénible : le sol se trouvant très dur, et traversé par de grosses racines, et il fallut descendre de plus de deux mètres de profondeur pour trouver la galerie.

Dès celle-ci mise à jour, Boby s'y précipita, et bientôt ramena coup sur coup deux jeunes renards qu'il avait étranglés. Son troisième voyage fut moins heureux, car il dut reculer précipitamment, la gueule en sang par un coup de dent furieux de la mère acculée dans le fond de la galerie. Ce fut là que M. Lherbier put la happer grâce à ses pinces spéciales et la traîner à l'entrée du terrier, où son fils la mit à mort immédiatement d'un coup de masse sur la tête.

M. Paul Lherbier et son fils, ainsi que leur courageux toutou gardant la belle prise (Ph. Edouard, Carency)

Ce fut dans une partie de ce bois, dénommée « les douze », et appartenant à M. Lecreux, à Carency, que notre garde-chasse me conduisit ; il me fit tout d'abord reconnaître un immense terrier tenant une superficie d'une dizaine d'ares, terrain tout raviné de garennes, de galeries et d'abris profonds. M. Lherbier m'expliqua que ce terrier a été construit entièrement par les hôtes du bois : lapins, renards et blaireaux, et il arrive fréquemment que l'on découvre des lapins se terrant à quelques mètres à peine de familles de renards !

Deux autres jeunes furent mis en dehors de la portée de Boby, qui se serait bien vengé sur eux du mal que lui a fait leur mère. Quelques minutes plus tard, on photographiait M. Lherbier maintenant son courageux toutou son fils et leur belle capture.

Et je ne pouvais m'empêcher, pendant les préparatifs, de songer au proverbe populaire de la région : « Il n'y a véritablement rien d'aussi malin que des gens qu'ça attrape des renards », et je trouvais, ma foi, qu'il y avait beaucoup de vrai là-dedans.

O. F.

LE PACTE A QUATRE

L'Allemagne a fait connaître son adhésion au texte actuel

On mande de Rome que l'Allemagne a fait connaître hier son adhésion aux rédactions du pacte à quatre sur lesquelles la France et la Grande-Bretagne, puis l'Italie, s'étaient mises d'accord.

Cette adhésion porte en particulier sur la mention de l'article 16 du covenant et sur la durée du pacte à quatre, qui sera fixée à dix ans.

Actuellement, les chancelleries collationnent les divers textes qui, successivement, ont été proposés, modifiés ou refusés. Ce travail matériel demande inévitablement un certain temps.

La question de la traduction éventuelle du pacte n'est, d'autre part, pas résolue. Le texte sera-t-il unique et en français ? Sera-t-il en deux langues, comme le demande l'Angleterre ? Ou en quatre langues, comme le réclament l'Italie et l'Alemagne ? Il semble que dans ce dernier cas, seul le texte français ferait foi.

Ajoutons que les déclarations de M. Daladier à la Chambre ont été accueillies avec une véritable satisfaction en Italie. On y voit la volonté du gouvernement français de réaliser l'œuvre entreprise.

GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE STRASBOURG

Les étudiants de la faculté de médecine de Strasbourg de seconde année ont l'intention de faire grève aujourd'hui et demain pour protester comme leurs camarades de Paris, Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Alger, contre les épreuves écrites qu'on veut leur faire subir cette année.

UN MOTOCYCLISTE ET SA FEMME TUÉS PRÈS DE SALON

Une motocyclette conduite par M. François Soleil, âgé de 43 ans, accompagné de sa femme, est entrée en collision près d'Orelle avec une automobile. Mme Soleil a été tuée sur le coup. Son mari transporté à l'hôpital de Salon, est mort peu après son admission.

POUR RÉCOMPENSER LES VIEUX OUVRIERS AGRICOLES ET LES VIEUX MARINS

On a distribué au Sénat deux propositions de loi adoptées par la Chambre et tendant :

1° à créer une médaille d'honneur agricole en vue de récompenser les anciens ouvriers agricoles devenus cultivateurs ;

2° à mettre à la disposition du Ministère de la Marine Marchande un contingent exceptionnel de 300 croix de chevaliers de l'Ordre du Mérite Maritime afin de récompenser les marins âgés de plus de 60 ans.

LE GOUVERNEMENT BELGE DIMINUE LES TRAITEMENTS ET LES PENSIONS

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Le Gouvernement belge vient de prendre un arrêté royal diminuant de 5 pour cent, les traitements du personnel de l'Etat, les pensions des pensionnés de l'Etat et les pensions de vieillesse. En même temps, il a institué un fonds commun des municipalités pour venir en aide aux chômeurs.

LE CHOMAGE EN FRANCE SERAIT EN DÉCROISSANCE

Le dernier bulletin de la statistique générale de la France comporte plusieurs chiffres qui valent d'être signalés.

D'abord, il marque une décroissance de plus en plus accentuée du chômage. Pour la semaine finissant le 22 avril dernier, il y avait encore 312.193 chômeurs secourus. Le 29 avril, leur nombre fléchissait à 309.576 ; le 6 mai, à 305.776 ; le 13 mai, à 300.484 ; enfin le 20 mai, ils n'étaient plus que de 290.745, soit près de 10.000 de moins en une seule semaine. Ainsi, la courbe du chômage fléchit et fléchit de plus en plus rapidement.

Faut-il y voir un indice certain de reprise économique ? Cette impression est corroborée par les indices officiellement établis par la statistique générale de la France pour les matières industrielles.

Pour les cinq dernières semaines, cet indice s'est progressivement élevé de 360 à 364, puis 367, puis 366, puis 371.

Même constatation pour les minerais et métaux passés dans le même délai, de 344 à 366, et pour les textiles de 266 à 281. On considère généralement que cette hausse lente, mais continue, des matières premières nécessaires à l'industrie, constitue une indication très nette de reprise d'activité.

AVANT LE CONGRÈS DU CARILLON FLAMAND

De Jérusalem... à Bourbourg

L'extension mondiale de « l'art flamand du carillon » enregistre des progrès surprenants. On sait que l'Amérique du Nord tout entière est conquise à cette forme d'art originaire de nos plaines septentrionales. Voici qu'elle gagne les territoires asiatiques, et c'est précisément grâce à l'initiative américaine que Jérusalem possède désormais son « jeu de cloches » à la mode des Pays-Bas.

Un mécène de New-York, Sir James N. Jarvy a fait don à la Ville Sainte d'un « klokkenspel » de 35 cloches, dont la plus grosse pèse 1.900 kgs et dont l'ensemble atteint au total de 8.600 kgs. L'instrument est placé dans un beffroi qui, à lui seul, a coûté 50 millions.

C'est à un Flamand que le donateur a fait appel pour l'inauguration : M. Victor Van Geyseghem, professeur à l'Ecole du Carillon à Malines, l'a fait sonner pour la première fois en présence de Lord Allenby, gouverneur de la Palestine, le jour de la « fête carillonnée » par excellence, au matin de Pâques, à 3 h. 30, à l'instant même où, dix-neuf siècles plus tôt, « ressuscitait le Christ ».

M. Van Geyseghem avait déjà été choisi pour inaugurer, à Hyde Park à Londres, le carillon destiné à Wellington, la capitale de la Nouvelle-Zélande. Il n'est pas davantage un inconnu chez nous puisqu'en Juin 1930 il inaugurait, de concert avec l'illustre Maître Jef Denijn, le carillon restauré à Bourbourg. Ils reviendront tous deux en cette ville les 5 et 6 Août prochain à l'occasion du Xme Congrès Flamand de France réuni en cette ville en l'honneur du Carillon Flamand.

LA CHUTE MORTELLE D'UN BRAVE MINEUR A LA CLARENCE

L'ouvrier mineur Delelis Victor, 28 ans, demeurant à *Divion*, rue R. 38, était occupé vers 10 h. 30, à la réfection d'un plat à la tête d'un beurtia au fond du puits des mines de *La Clarence*, quand il perdit l'équilibre et tomba au fond, d'une hauteur de 35 mètres environ.

Lorsque ses camarades parvinrent à lui, le malheureux était mort des suites d'une fracture de la colonne vertébrale.

Le défunt laisse une veuve et deux enfants, âgés de trois et deux ans.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui jeudi à 9 h. 30. Le corps sera reconduit à Auchel, pays d'origine de l'intéressé.

Cet accident a jeté la consternation dans la laborieuse population minière où la victime était sympathiquement connue.

LES ALLOCATIONS AUX FAMILLES DE MILITAIRES

Le Conseil départemental chargé de statuer sur les demandes d'allocations journalières émanant de familles de militaires, s'est réuni le 31 mai à 15 h., à la Préfecture, sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, assisté de M. Théret, chef de division, secrétaire.

Etaient présents : MM. Antonie et Leglay, conseillers généraux ; Bonneau, délégué de M. le trésorier payeur général ; Decha, délégué de M. le directeur des contributions directes.

L'assemblée a examiné 877 affaires.

TRENTE PORCS ONT PÉRI AU COURS D'UN INCENDIE A ESQUELBECQ

Dans la journée, vers 10 h. 30, le feu a pris naissance dans une étable appartenant à M. Auguste Rabat, cultivateur à *Esquelbecq*.

L'établissement, qui mesurait 16 mètres de longueur sur 6 mètres de large et qui était construit en briques et en torchis, a été complètement détruit.

Il abritait une trentaine de porcs, dont vingt-cinq furent carbonisés, cinq autres qui avaient échappé au sinistre et qui étaient en grande partie brûlés, ayant dû être abattus sur-le-champ.

Dans le grenier de l'étable étaient abritée 2.000 kilos de foins et 4.000 kilos de paille.

Les causes du sinistre sont inconnues.

Le cultivateur avait quitté la ferme à 9 heures, pour se rendre à *Bergues*; Il avait laissé seule au logis, sa servante, Mlle Maria Ollivier, qui donna l'alarme.

Les dégâts pour le cultivateur, s'élèvent à 23.000 francs, dont 6.000 francs pour le bâtiment et 17.000 fr. pour le bétail et instruments aratoires.

L'EXERCICE DE LA MÉDECINE ET DE L'ART DENTAIRE PAR LES ÉTRANGERS

Une loi du 21 avril 1933, publiée au Journal Officiel du 23 avril 1933, vient de modifier la loi du 30 novembre 1892, en ce qui concerne l'exercice de la médecine et de l'art dentaire par les étrangers.

Désormais, nul ne pourra exercer la médecine en France — sauf conventions diplomatiques de réciprocité — s'il n'est soit citoyen ou sujet français, soit ressortissant des pays placés sous notre protectorat.

Toutefois, l'article 8 prévoit que la naturalisation française ne sera pas exigée, ni des médecins exerçant régulièrement leur profession en France, le jour de la promulgation de la loi et qui seront, à cette date, munis du diplôme d'Etat de docteur en médecine, ni des étudiants qui seront en cours régulier d'études en vue de ce diplôme. Il en sera de même pour les chirurgiens-dentistes. En conséquence, les docteurs en médecine et les chirurgiens-dentistes en exercice, sont priés de présenter leur diplôme, en vue de leur vérification et de leur authentification, le plus tôt possible et en tout cas avant le 22 juillet prochain, à l'inspection départementale de la Santé et de l'Hygiène pub'iques (annexe de la Préfecture, 171, boulevard de la Liberté, à *Lille*, pour l'arrondissement de Lille, et aux sous-préfectures, pour les autres arrondissements.

La situation des étrangers en cours d'études au moment de la promulgation de la loi, ou de ceux qui pourront par la suite bénéficier d'une convention de réciprocité, sera régularisée ultérieurement.

LES LAURÉATS DE L'EXPOSITION DES EX-P.G., A LILLE

Voici la liste des récompenses obtenues par les anciens prisonniers de guerre ayant exposé à Lille du 14 au 21 mai, suivant décisions du jury :

Hors-concours M. Gabriel **Azambre**, avenue Faidherbe, Valenciennes.

1er prix, 1re section ex æquo : MM Auguste Candaes, rue de la Gare, Vitry-en-Artois ; Mme Veuve Remlinger, Ferrière; MM. E. Dubois, rue Corneille, 16, Calais; M. Gay, Paris; Signor, Landréda (Finistère); J. Bussmann, rue Ed.-Coudhaux, Metz; J. Mahieu, rue F.-Faure, 39, à Cannes ; Paul Lacorbe, rue de Bourgogne, 41, Lille ; Henri Lobert, avenue du Clos, 39, St-Amand-les-Eaux; Albert Dumez, rue des Bonnes-Rappes, 19, Lille; Collart, rue Colleret, Maubeuge ; Emile Deffontaine, Hellemmes-les-Lille ; Pierre Chanoine, Maubeuge ; Henri Deschemaecker, avenue de Dunkerque, 88, Lille; Emile Remès, rue des Pyramides, 29, Lille ; Victor Broucke, avenue Vers-Pelt, Lens Rollinde de Beaumont, rue de La Bassée, 167, Lille.

2e prix, 1re section, ex æquo : MM. Arthur Dumoulin, Buffalo Chemin Maurège, Feignies ; Alfred Demoulin, quai des Nerviers, Maubeuge ; Alfred Bonduelle, café au Petit Châlet, rue du Cimetière, Armentière ; Carette Ceraert, rue de Fontenoy, Roubaix ; David Debrock, rue Léonard-Danel, Lille ; Léon Bernier, rue de Tournay, Vieux-Condé ; Lucien Collin, rue de la Gare, 3, Lanceville ; Edmond Hieffer, Château L'Abbaye par Saint-Amand-les-Eaux ; Albert Dubus, rue de la Bourrelière, Tourmignies; Paul Dewez, rue du Mail, 5, Sens ; Duthoo, rue des Bargues, 134, Lambersart ; Dolet, Noyelles ; Mlle Beljean Adrienne, Grand'Place, 79, Anzin.

1er prix, 2e section, ex æquo. — MM. Adolphe Bernabé, Passage Notre-Dame de la Treille, Lille ; Armand Cailliau, rue de la Justice, 61, Lille ; Camille Desmul, rue Lazarne-Bernard, 36, Lille ; Edmond Cornaille, ruelle de la Place, 2 bis, Denain ; Albert Plaisant, rue Jourdan, Denain ; André Dubuisson, rue de la Concorde, 11, Lille ; Edouard Dubart, rue de l'Eglise, 3, Marcq-en-Barœul ; Désiré Fauvert, a Selvigny près de Malincourt-Nord.

2e prix, 2e section, ex æquo. — MM. Fernand Fontaine, rue Casimir-Fournier, 6, Maubeuge ; Eugène Frain, rue Bellay, 54, Amiens ; Auguste Dutholt, Lambersart ; Camille Cerisier, Maubeuge ; Liénard, rue Casimir Fournier, 14, Maubeuge ; Henri Rousse, Le Quesnoy.

1er prix, 3e section, ex æquo : MM. Emile Clicq, rue du Drouckaert, 114, Roncq ; Jules Philippe, rue Montesquieu, 122, Wattignies ; Leon Piat, rue Richard Lenoir, 19, Roubaix ; Gaëtan Drolez, rue Simon-Ogier, 5, Saint-Omer ; Lucien Dumont, rue de Caudry, 38, à Cambrai ; Beyonneau, La Villeneuve, Rambouillet ; Delanghe, Arnèke, groupement de Dunkerque ; Henri Prévost, rue Decottignies, 61, Roubaix ; Gaston Vicaire, Lambersart; Jean Martin, Pont-à-Marcq; Hennion, Le Quesnoy.

2e prix, 3e section, ex æquo. — MM François Oswal, rue Casimir-Fournier, Maubeuge ; Joseph Perrault, Haut-Biol (Isère) ; Gustave Lefebvre, rue Jeanne-d'Arc, 61, Lezennes-Lille ; Charles Drode, rue Ducourouble, 27, Lille ; Constant Gaillard, pavillon N° 1, Méricourt-Corons ; Association de Vichy.

Les prix et diplômes seront envoyés sous peu.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 1er juin 1933. — Soleil : lever 3 h. 5? ; coucher 19 h. 43. — Lune : lever 11 h. 28 ; coucher 0 h. 22. — Premier quartier.

Aujourd'hui : Saint Fortuné. — Demain, Sainte Emilie.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 31 mai 1933 à 18 h. : Baromètre 750 mm. 9 ; baisse depuis la veille à 18 h. : 1 mm, 7.

Thermomètre : fronde 18.1 ; minime 7.8 ; maxima 21.7.

Etat hygrométrique : 63. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : néant.

Direction du vent : Sud-Est, force modérée. Direction des nuages : Sud-Est. — Etat du ciel : nuageux

Temps probable pour aujourd'hui jeudi : assez chaud, assez beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Temps médiocre ; Ciel brumeux et couvert, avec pluies faibles suivies d'éclaircies et quelques averses ou orages ; Vent du section Sud, faible ; Maximum en baisse.

UNE AUTO MANQUA UN VIRAGE ET SE RENVERSA A STEENWERCK

DEUX BLESSES DONT UN GRIEVEMENT

Vers 16 h., M. Kicken fils, libraire, Grand'Place, à Hazebrouck, revenait en auto, de Nieppe, en compagnie d'un employé et se dirigeait vers Estaires. Arrivé au hameau de « l'Halle-O-beau », il prit si malencontreusemnt le virage très prononcé à cet endroit, que sa voiture fut projetée dans le fossé gauche bordant la route. Les vitres volèrent en éclats ; M. Kicken portait de graves blessures à la tête, d'où le sang s'échappait en abondance. Son compagnon, moins gravement atteint, portant également de sérieuses blessures à la tête.

M. Kicken, qui avait perdu connaissance, fut transporté à l'estaminet de « l'Halle-O-beau », par M. Daniel Dannequin, cultivateur, qui travaillait non loin du lieu de l'accident et qui, aidé par Mlle Raymonde Lecœuche, prodigua ses soins aux blessés.

M. le docteur Vanuxem, de Nieppe, mandé en toute hâte, arriva immédiatement sur les lieux et vu la gravité des blessures, fit transporter les accidentés à l'hôpital d'Hazebrouck.

FEUILLETON DU 1er JUIN 1933. — N. 33

LE POIDS DE LA FAUTE

par Daniel RICHE

« Cédant à mes supplications, mes amis me firent établir un faux passeport et m'adressèrent, pour entrer en sa possession, à un homme en lequel ils avaient confiance. Hélas ! il y a des hasards terribles. Cet affilié, qui leur avait cependant rendu les plus grands services, était un ancien serf de notre village. Jaloux des prérogatives de ma famille, tenté de plus par l'appât d'une forte prime promise par le barine à qui me livrerait, cet être vénal et sans scrupule prévint secrètement mon persécuteur.

« Sous prétexte de me permettre d'attendre, dans la gare d'un district éloigné, un train qui ne se formait quelquefois que tous les huit jours et qui devait justement passer le lendemain, Piotre Bassileff me fit monter dans une élégante troika.

« Sans méfiance, dans l'absolue sécurité de mon supposé, je m'enfouis sous la peau d'ours blanc, aussi neigeuse que le steppe que nous allions traverser. Le cocher d'un « brr ! » retentissant mit en route son attelage et de tous mes yeux, mes pauvres yeux habitués aux ténèbres qui papillotaient sous l'éclat cru du jour, je regardai la ville que je nommais « la gardienne de mon malheur », puisque je croyais laisser celui-ci enseveli dans le tombeau d'où je m'évadais.

« Pourquoi rien ne vint-il m'avertir? Ni le hochement de tête des dornniks (portiers) déblayant le perron des demeures avec leurs grands balais de bouleau, ni le son grave des cloches, dont les ondes s'épandaient sur la ville comme une défense du ciel, ni le souvenir de ma mère qui me berçait de ce refrain mélancolique :

« Aussi grande que soit ta misère,

Ne te plains pas :

Prends garde de la regretter ! »

« La troïka filait par les rues larges, pavées de neige durcie, bordées de maisons de pierre, sur lesquelles tranchait le bariolage byzantin des enseignes. Les devantures offraient, pour me distraire davantage, l'étalage successif des peaux d'hermine et des astrakans bouclés, des sombres tapis de Perse et des chatoyantes soieries de Chine, coupé du scintillement des magasins de cuivre, où s'alignaient les flancs ventrus des familles de samovar. Et, insoucieuse, je me grisais d'air pur, me berçais d'illusions dans le bruit clair et gai des sonnailles qu'agitait la tête fine du cheval sous le harnais étincelant.

« Au bout d'une trentaine de verstes, coupées de relais rapides, j'arrivai à la nuit noire dans un lieu inconnu et fus introduite dans une maison où rien ne semblait organisé pour des voyageurs. Mon étonnement avait à peine eu le temps de soupçonner le piège, que le barine se dressait devant moi, riant de son rire abominable, que sa seule évocation fait bourdonner à mes oreilles :

« — Ah ! Ah ! me dit-il, mon petit monstre, nous revoilà en face l'un de l'autre ! Mais cette fois, tu es ma prisonnière, nul ne peut me demander compte de ta vie ! »

— C'est abominable ! gémit Bourian.

— Oui, n'est-ce pas ? Mais, mon maître chéri, ce ne fut que le début de mon supplice. Le barine me fit enfermer dans une cellule, où il venait me rejoindre, toujours sous l'influence des boissons. J'eus un enfant. Privée des soins les plus élémentaires, à demi-morte, je ne rendis pas responsable ce petit être débile des souffrances que j'endurais à cause de lui. Il me purifiait en quelque sorte. Sur son front, de mon doigt trempé dans ma cruche d'eau de prisonnière, je traçai la croix symbolique et le baptisai : « Chétif et Deuil ».

— Chétif et Deuil ! répéta l'auditeur en écho à peine perceptible, qu'elle entendit cependant.

— Ne me plaignez pas encore, Henri; j'ai regretté ma misère !... A bercer mon fils sur mon cœur, l'instinct maternel s'était merveilleusement développé en moi. Bientôt, tant de fragilité me fit songer au danger que l'innocent pouvait courir et m'inspira la volonté de le protéger. Je gagnai la femme qui m'apportait ma maigre nourriture. Elle m'aida à préparer mon évasion, me procura une mante et des chaussons fourrés. Un instant, je me crus sauvée. La fatalité veillait. Comme je franchissais une porte dérobée, je me trouvai en face du majordome, le plat valet du maître.

— « Tu voles donc un trésor, blanche tourterelle, s'exclama-t-il, que, tel un kouligan (voleur), tu veux nous fausser compagnie en cachette : « Si tu ne veux mourir sous le knout, donne-le aux cochons qu'il ne reste rien de commun entre cette gueuse et notre seigneur. »

Un cri d'horreur sortit des lèvres de Bourian. Il saisit les mains de la narratrice ;

— Oh ! Maroussia, c'est impossible !

— Si, cela fut !... Je m'évanouis et me réveillai dans un cachot, sorte d'oubliette où je devais mourir de faim. Elle donnait sur un torrent, destiné à la submerger. Mais il avait gelé si fort et tôt, cet hiver-là, que la glace avait pris sur les eaux excessivement basses ; je pus m'enfuir. Une paysanne me cacha dans un grenier, où je guéris physiquement. Et, par ma maîtresse de dessin, avec laquelle mon hôtesse voulut bien me faire correspondre, je parvins à gagner la France.

« Elle me fit l'effet, cette nouvelle patrie, d'une bienfaisante oasis, du lieu magnifique de protection et de liberté J'y subis bien des luttes, bien des assauts, mais mon cœur, si cruellement frappé, qui n'avait pu devenir ni celui d'une vicieuse ni celui d'une révoltée, me semblait mort à toutes les joies humaines... Et si vous n'étiez venu, ô mon maître bien-aimé, l'éveiller à l'amour, à son premier et unique amour, il n'aurait plus jamais vibré que de haine, d'une haine profonde, implacable, pour le monstre qui avait souillé mon corps et mon âme. Voilà toute ma vie, mon ami, avant de vous connaître.

— Ma pauvre petite Maroussia, que de souffrances !

— Oui, beaucoup. — Et alors qu'elle tion, sa voix s'altéra et ses grands yeux avait fait son tragique récit sans émosombres se voilèrent d'une brume pour conclure :

— A l'aube de ma vie, j'avais une famille, un foyer, du bonheur modeste devant moi, le meilleur de tous ! Un désir éveillé chez une brute, et tout s'est effondre, tout !

Bourian la regarda, inquiet ;

— Je suis là, moi, murmura-t-il.

— Oui, oui, vous êtes là, et je vous remercie. Vous ne vous douterez jamais du réconfort, de la reprise de vie, de la joie dont mon être a été baigné, lorsque vous m'avez regardée et lorsque j'ai compris que j'étais pour vous autre chose qu'une élève docile.

— Tous deux, ma chérie, nous n'avions pas eu notre part de bonheur. Nos mains se sont tendues ensemble pour la prendre et se sont rencontrées. J'en remercie le hasard autant que vous, plus que vous, car je ne croyais pas qu'une femme m'aimerait jamais.

— Quelle idée !... Entre toutes vos élèves, vous n'aviez qu'à choisir.

— J'ai choisi... et bien choisi.

Mais la locomotive après avoir déchiré l'air d'un coup de sifflet strident, ralentissait de vitesse pour entrer en gare de Cannes, et bientôt le wagon dans lequel voyageaient Maroussia Savaroff et le docteur Bourian venait s'immobiliser sous l'abri de la station

Aussitôt des marchandes de fleurs, d'oranges, de journaux, offrant d'un coup de quoi charmer les yeux, le goût et l'esprit, s'égrenèrent le long du convoi. Mais Maroussia, qui avait sauté au bas du marchepied, ne s'arrêtait pas à leurs offres. Elle courait le long du quai à la recherche d'Yvette, allait même jusqu'à traverser la voie pour regarder, sur la place de la gare, par-dessus la barrière. Puis, entendant l'employé crier : « Les voyageurs pour Nice, Antibes, Monte-Carlo, en voiture ! » elle se précipita et tomba tout essoufflée sur le coussin de drap gris-perle de leur compartiment, comme le chef de train donnait, de sa petite trompette, le signal du départ :

— J'ai regardé partout, dit-elle, je n'ai pas vu Yvette !

— Lui aviez-vous écrit que vous passeriez à cette heure-ci ?

A cette simple question, elle demeura interdite ;

— Non, avoua-t-elle, j'en avais l'intention... J'ai omis de le faire...

— L'intention ne vaut pas le fait ! ne put s'empêcher de dire Bourian. La science de la télépathie n'est pas encore arrivée au point qu'à distance les âmes perçoivent nos désirs !

A son tour, Maroussia éclata de rire:

— Je deviens stupide !... Je me pelotonne dans mon bonheur. Hors de lui, je ne pense plus à rien

— Vous voyez, malgré les odieuses attaques dont vous avez été victime, toute la fraîcheur de votre jeunesse est demeurée en vous, ma chérie !

Elle hocha la tête :

— Je crains qu'il n'y subsiste surtout beaucoup de scepticisme et d'écœurement !

— Vous verrez, vous verrez... tout s'envolera !... Vous oublierez même que ce potentat sanguinaire a pu exister... Mais si !... Mais !... Avez-vous su ce qu'il était devenu ?

— Non... Peut-être dans le bouleversement révolutionnaire, un quelconque, sans raison pour le haïr, simplement, parce qu'il était noble, a-t-il accompli ma tâche et abattu d'un coup de browning ou de stylet cette bête malfaisante.

— Et les yeux agrandis d'espoir, les narines palpitantes de satisfaction, elle balbutia : — Je voudrais le savoir... apprendre qu'on l'a supplicié... arraché les yeux... le cœur !...

(A suivre).